

### En Bref

#### Céréales (p. 2)

Stade	Stades observés : Germination à plus de 3 feuilles
Limaces	<p>Les conditions climatiques redeviennent favorables à l'activité des limaces (hausse des températures). Maintenir une vigilance sur les parcelles à risque agronomique élevé (précédent cultural à risque et travail du sol simplifié).</p> <p>Risque <b>moyen</b> pour les parcelles à risque agronomique élevé. Risque <b>faible</b> pour les autres parcelles.</p> <p>Lien vers la note écophyto limaces réalisée en Pays de la Loire : <a href="http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2014_depliant_ecophyto_limaces_BAT_BD_cle0a9b18.pdf">http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2014_depliant_ecophyto_limaces_BAT_BD_cle0a9b18.pdf</a></p>
Pucerons	<p>Le risque reste <b>faible</b>. Cependant, les conditions climatiques redeviennent favorables à l'activité des pucerons (hausse des températures). Maintenir la surveillance jusqu'à 4 – 5 feuilles.</p>

## CEREALES

38 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 2, Finistère : 9, Ille-et-Vilaine : 15, Morbihan : 12).

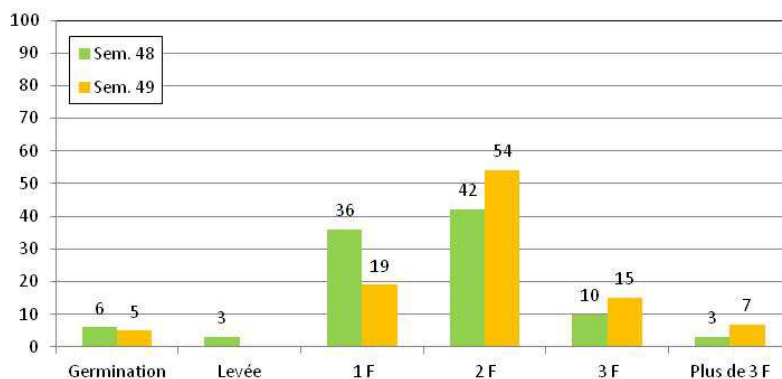
23 parcelles de blé, 12 parcelles d'orge, 3 parcelles de triticale

### Stades

Les parcelles du réseau sont comprises entre les stades « germination » et « + de 3 feuilles » (trois parcelles semées entre le 15 et le 20 octobre en Ille-et-Vilaine (orge (X2) et blé(x1)).

Le stade majoritaire reste à « 2 feuilles ».

D'après les données issues de Céré'obs, 97% des semis de blé ont été effectués au 28/11/16 (au 28/11/15 : 96%) et 98% des semis d'orge (au 28/11/15 : 98%). Pour les levées au 28/11/16, 60% des blés sont levés (contre 81% au 28/11/15) et 79% des orges (contre 94% au 21/11/15).



### Ravageurs

#### Limaces : Risque faible à moyen

Observations : pas d'évolution des piégeages et des attaques — Dégâts surtout en bordure de parcelles

Des limaces ont été vues sous 6 pièges (16% positifs) avec en moyenne 4 limaces/m<sup>2</sup>.

Des dégâts ont été observés (cf. graphique ci-dessous) sur 11 parcelles sur les 38 suivies avec en moyenne 11% des plantes touchées. Les attaques sont stables par rapport aux derniers relevés et restent de faible ampleur. Les parcelles attaquées concernent essentiellement des parcelles avec un précédent cultural à risque (colza) et/ou avec un travail du sol simplifié.

Une seule parcelle a atteint le seuil de nuisibilité (parcelle d'orge en non labour).

#### Maintenir la surveillance sur les parcelles à risque élevé

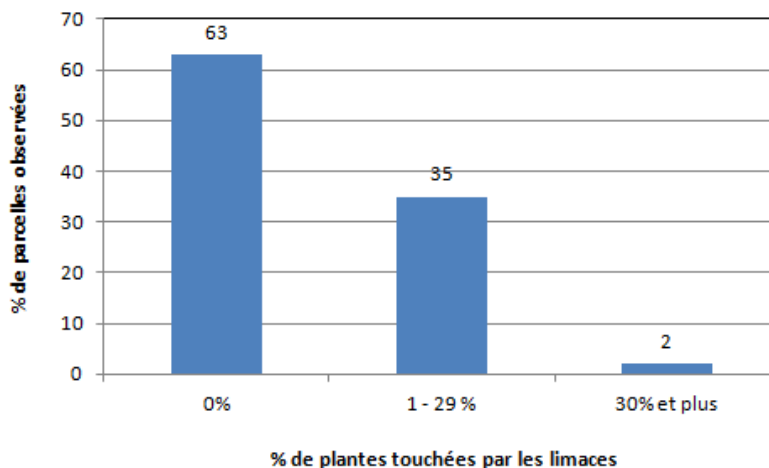
Les températures remontent ce qui devrait favoriser l'activité des limaces. Une surveillance doit être maintenue dans les parcelles à risque agronomique élevé (précédent cultural à risque (colza) et/ou techniques culturales simplifiées).

Risque **moyen** pour les parcelles à risque élevé. Risque **faible** pour les autres parcelles.



Limace noire  
Source : Fredon Bretagne

#### Répartition des parcelles en fonction du pourcentage de plantes touchées



**Période d'observation :** Du semis jusqu'au stade « 3 - 4 feuilles ».

#### Seuil indicatif de risque :

- Avant le semis : présence de limaces, attaques visibles dans le précédent, conditions climatiques favorables.
- Après la levée : plus de 30% des plantes présentant des dégâts, ou observation de zones complètement détruites.

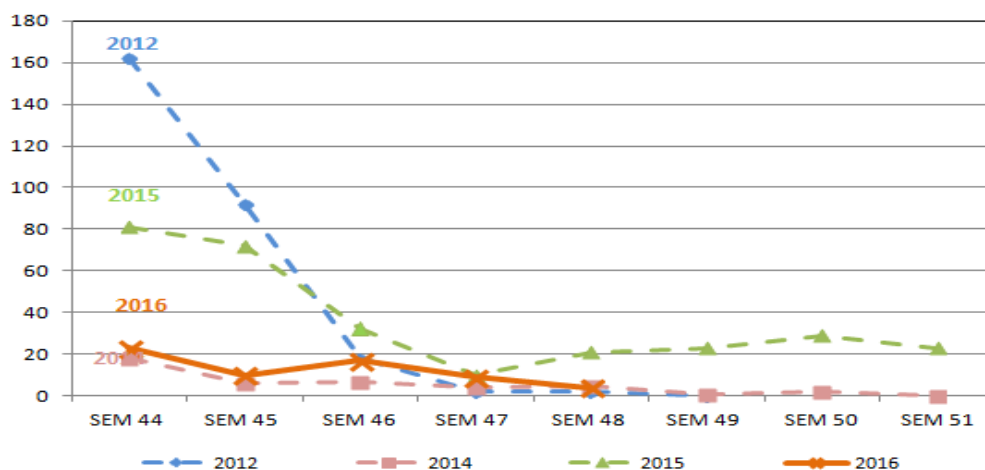
### **Pucerons : Risque faible**

**Piégeage :** vol toujours en baisse

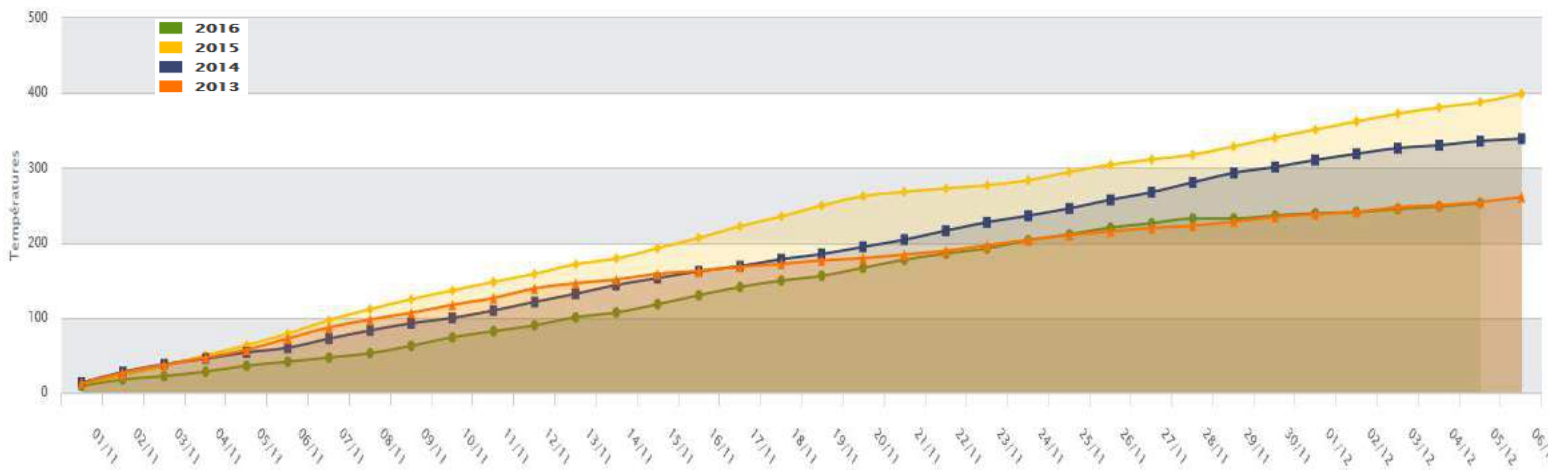
Sur 27 pièges englués relevés, aucun puceron n'a été observé.

D'après les données de la tour à succion (INRA – Le Rheu) (cf. graphique ci-dessous), le nombre de pucerons capturés continue de baisser.

*Nombre de pucerons capturés hebdomadairement par la tour à aspiration de l'INRA*



*Somme des températures pour Rennes à partir du 1<sup>er</sup> novembre pour les 4 dernières années (source : Demeter)*



**Comptage des pucerons sur plantes :** absence de pucerons dans les parcelles

Comme la semaine précédente, aucun puceron n'a été observé dans le réseau breton.

**Maintenir la surveillance dans les parcelles**

Risque **faible**.

Cependant, une surveillance doit être maintenue dans les parcelles sans protection de semences insecticides. En dessous de 3°C, les pucerons ne sont plus actifs. Mais, ils peuvent survivre tout l'hiver si la température ne descend pas en dessous de - 5 à - 12°C. Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours (augmentation des températures) redevenant favorables à l'activité des pucerons dans les parcelles, il est important d'aller observer les parcelles lors des périodes ensoleillées.

**Période d'observation :** De la levée jusqu'au stade « 4 — 5 feuilles ».

**Seuil indicatif de risque :** 10% des pieds colonisés par au moins un puceron ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours dans la parcelle.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CA 22, CA 29, CA 35, CA 56, CECAB, CFPPA de Caulnes, CLAL St Yvi, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, CRAB, D2N, Ets Moisson, Ets Touchard, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, Gaudiche SA, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, Lycée La Touche, SARL Paul DUCLOS.

#### Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Louis LE ROUX  
Animateur inter-filières  
Tél : 02 98 88 97 71

#### Rédigé par :

FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Nathalie SAULAIS  
Animatrice Grandes Cultures  
Tél : 02 23 21 21 17

#### Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau AA pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto*

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.*